



**Assemblée Générale ordinaire financière
du Comité Départemental de Rugby de Paris**

Le 2 novembre 2020, en visioconférence

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture et approbation du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
2. Désignation des scrutateurs
3. Allocution du Président
4. Lecture du rapport moral de la saison 2019-2020
5. Approbation du rapport moral de la saison 2019-2020
6. Lecture du rapport financier de l'exercice 2019-2020
7. Approbation du rapport financier de l'exercice 2019-2020
8. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2020-2021
9. Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2020-2021
10. Clôture de l'assemblée générale

Jean-Louis BIASIN, président, ouvre la séance à 19h10 en accueillant les membres de l'Assemblée Générale.

LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Laetitia STREBELLE, au nom de la Commission de vérification des pouvoirs, présente son rapport à l'Assemblée Générale :

- 10 clubs présents ou représentés sur les 16 clubs au 30 juin 2020, soit 62,50 %
- 97 voix représentées sur 99, soit 97,97 %

DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Le Président propose Laetitia STREBELLE et CLAUDE COUDERT comme scrutateurs : leur désignation est approuvée à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée Générale.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Jean-Louis BIASIN, président, a indiqué que le bilan de cette année était le fruit du travail de toute une équipe qui avait su trouver ses marques et obtenir un mode de

fonctionnement où chacun à son poste a été impliqué pour faire avancer le comité dans le cadre des objectifs fixés et acceptés par tous et suivant les principes édictés par nos fédérations régionales et nationales.

Il a précisé que cette équipe s'était attachée à développer le rugby dans le monde scolaire et périscolaire, dans sa pratique féminine, dans les quartiers sensibles et sous toutes ses formes à l'exception du Beach rugby

Il a souligné la participation aux opérations montées avec la Ville de Paris en partenariat notamment avec le Stade Français ainsi que le renouvellement des événements réguliers qui marquent chaque saison et cette année l'organisation du Tournoi des Capitales.

Jean-Louis BIASIN a insisté sur sa volonté d'associer les clubs, les bénévoles, les éducateurs et nos partenaires à ce travail d'équipe où l'action collective prime sur l'action individuelle avec des projets partagés et dans un souci constant de lutte contre les discriminations.

Il a précisé que tout cela devait se faire dans le cadre d'une approche simple, sérieuse, cohérente et suivie qui doit essayer de répondre aux besoins et aux attentes de celles et ceux qui vont vivre au quotidien le rugby dans notre département de Paris, en restant ouvert aux propositions des uns et des autres sans état d'âme et sans sectarisme aucun.

Jean-Louis BIASIN a indiqué que, malgré la COVID 19, le comité avait réussi à élaborer son plan d'orientation stratégique (**POS**) et à procéder à une refonte technique et organisationnelle du site internet du comité.

Il a tenu à remercier tous ceux qui ont participé au fonctionnement du comité pendant toute la mandature.

LECTURE DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019-2020

Patrick VIALETTE, Secrétaire Général, donne lecture du rapport moral de la saison 2019-2020.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019-2020

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée Générale.

LECTURE DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019-2020

Emmanuel DU PONTAVICE, Trésorier, donne lecture du rapport financier qu'il a établi pour la saison 2019-2020.

Il a expliqué que, comme toute année avec tournoi des Capitales, le résultat était positif. De plus la crise sanitaire qui a entraîné une annulation de certaines actions a diminué les charges. Les produits s'élèvent à 209 739 € et les charges à 168 184 €. Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2020 présente un total de 154 710 €. Le compte de résultat dégage un bénéfice comptable de 41 555 €.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019-2020

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée Générale.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020-2021

Emmanuel DU PONTAVICE, Trésorier, donne lecture du budget prévisionnel de l'exercice 2020-2021, qui s'établit en équilibre à 102 860 €. Il a insisté sur la difficulté de prévision du montant des subventions et des incertitudes sur les réalisations des actions en raison de la COVID 19.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020-2021

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée Générale.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 20h05.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Secrétaire de séance

Le Président



Patrick VIALETTE

Jean-Louis BIASIN

